

American Instrument Co., représentée par la Packard Electric Co., instruments destinés à mesurer et à enregistrer les courants;

Babcock & Wilcox, Ltd., chaudières à vapeur et pièces détachées;

Bell Telephone Co. of Canada, échange téléphonique;

Canadian Buffalo Forge Co., ventilateurs mus par l'électricité, etc.;

Canada Electric Co., appareils d'éclairage au gaz et à l'électricité;

Canadian Electrical News, journal technique;

Canadian Fairbanks Co., Ltd., machines mues par l'électricité;

Canadian General Electric Co., Ltd., machinerie électrique et appareils de tous genres;

Canadian Pneumatic Tool Co., Ltd., perforatrices électriques;

Canadian Rand Co., Ltd., compresseur à air;

Canadian Westinghouse Co., Ltd., machinerie électrique et appareils de tous genres;

Crocker, Wheeler Co., représentés par la Packard Electric Co., Ltd., moteurs, générateurs à courants alternatifs et à courant continu;

Dominion Electric Mfg. Co., Ltd., spécialités électriques, tableaux de distribution (Switchboards), accouplements pour conduits, etc.;

J. A. Dawson & Co., appareils pour lumière électrique, fournitures pour tramways électriques, etc.;

Dossert & Co., accouplements sans soudure pour câbles électriques, etc.;

Electrical Review, publication relative à l'électricité;

Economical Electric Lamp Co., lampes, veilleuses;

Fibre Conduit Co., conduits en fibres;

John Forman, fournitures électriques;

G. M. Gest, construction de conduites;

Garth & Co., pièces détachées;

Jaudus Electric Co., représentés par la

Packard Electric Co., lampes à arc;

Laurie & Lamb, modèles des machines

Belliss & Marconi pour raccordement direct;

Linde British Refrigerator Co., Ltd., machines frigorifiques mues par l'électricité;

Locke Insulator Co., isolateurs pour haute tension;

A. Roy, Macdonald, mica;

Marconi Wireless Telegraph Co., station d'envoi et station de réception;

Martel Stewart Co., Ltd., affiches lumineuses;

McGraw Publishing Co., publications techniques;

Midland Electric Co., fournitures électriques;

Montreal Light, Heat & Power Co., appareils électriques en tous genres;

Montréal Steel Works, Ltd., truck pour chemins de fer électrique et voie;

Munderloh & Co., fournitures électriques en tous genres;

National Electric Lamp Association, lampes électriques;

Northern Electric & Mfg. Co., Ltd., appareils téléphoniques et avertisseurs d'incendie;

W. J. O. Leary & Co., commutateurs électriques, téléphones, etc.;

R. E. T. Pringle Co., Ltd., fournitures électriques;

Eugène F. Phillips, Electrical Works, Ltd., fils et câbles;

Packard Electric Co., Ltd., instruments électriques;

Renolds-Dull Flasher Co., "Carbon Gravity Flashers";

Robb Engineering Co., Ltd., appareil producteur d'électricité à accouplement direct;

Sayer Electric Co., nouveautés électriques;

Shawinigan Water & Power Co., photographies et dessins;

Stratton Rotating Engine Co., machine directement accouplée à la dynamo;

Sunbeam Lamp Co., lampes électriques de tous genres;

Fred. Thomson & Co., appareils électriques, démonstration des phénomènes électriques;

Wire & Cable Co., câbles et fils électriques.

Il y a certainement dans ces diverses expositions les plus grands éléments d'intérêt pour les spécialistes et aussi pour le public en général.

Si l'on ajoute qu'une foule d'attractions ont été organisées pour distraire les visiteurs, telles que le squelette dansant, la cascade lumineuse, etc., et qu'un excellent orchestre donne un concert chaque soir, il est aisé de prédire un gros succès à cette nouvelle exposition.

Le comité d'organisation est ainsi composé:

Président, M. W. McLea Walbank; directeur-gérant et vice-président, R. S. Kelsch; secrétaire-trésorier, J. W. Pilcher; directeurs: MM. H. D. Bayne et J. A. Milne.

LE SAUMON EN COLOMBIE ANGLAISE

La situation de l'industrie des conserves

Une dépêche de Victoria, C. A., résume de la manière suivante la situation de l'industrie des conserves de saumon en Colombie Anglaise.

"A cause du petit nombre des saumons sockeyes, on s'attend à ce que, des ventes faites à Montréal de ce qui restait de saumon de la marque Horseshoe, il ne sera livré que 70 pour cent. La saison a causé beaucoup de désappointement et, bien que les quantités disponibles pour la vente aient été réduites, cette année, les empaqueteurs sont à court et ont fait des achats sur ce qui restait, sur le mar-

ché domestique, de la dernière saison, pour pouvoir remplir leurs contrats; mais comme ces restants sont faibles, les acheteurs ont eu de la difficulté à se procurer une quantité quelconque de stock convenable. Les empaqueteurs pensent pouvoir faire des livraisons complètes de boîtes plates et de demi-boîtes de saumon Cohoe, de saumon de printemps et de saumon rose. Etant donnée la saison, les empaqueteurs pensent que les acheteurs ne se plaindront pas d'une livraison de 70 pour cent.

L'empaquetage de cette année est donné, relativement à celui des années précédentes, dans le tableau suivant:

	Caisses.
Sockeye Rivière Fraser, 1907 . . .	51,400
Sockeye Rivière Fraser, 1906 . . .	183,000
Sockeye Rivière Fraser, 1905 . . .	837,000
Sockeye Colombie Anglaise, 1907 . . .	290,000
Sockeye Colombie Anglaise, 1906 . . .	462,000
Sockeye Colombie Anglaise, 1905 . . .	1,080,000
Restant total pour 1907 . . .	76,000

Le Dominion prend d'habitude 100,000 caisses de saumon sockeye, de sorte que nous ne voyons réellement pas comment les acheteurs canadiens pourront s'approvisionner cette année, et nous sommes informés que d'autres acheteurs sont dans une situation très semblable à la nôtre au point de vue des livraisons. Il y a eu une avance de prix, particulièrement sur les demi-boîtes et les boîtes plates. Les acheteurs anglais, il y a un mois, ne voulaient pas prendre de saumon sockeye en demi-boîtes à \$6.50 la caisse, mais maintenant ils sont anxieux d'en obtenir à \$7.50 et nous nous attendons à ce qu'il soit payé \$8.00 f. o. b. pour les marchandises non étiquetées.

REGLEMENTS CONCERNANT L'INSPECTION DES VIANDES 1907

I.—Dans ces règlements, à moins que le texte ne l'indique autrement:

(a) Le mot "acte" signifie "Acte sur les Viandes et les Conserves Alimentaires";

(b) Le mot "ministre" signifie le Ministre de l'Agriculture;

(c) Le mot "carcasses" signifie les carcasses de bêtes à cornes, porcs, moutons, chèvres ou volailles;

(d) Le mot "établissement" signifie tout abattoir, établissement de salaison ou autre dans lequel ces animaux sont abattus ou dans lequel des parties de ces animaux ou des produits qui en dérivent sont préparés comme aliments pour l'exportation ou sont emmagasinés pour l'exportation;

(e) Le mot "exportation" signifie exportation du Canada ou hors de la province dans laquelle l'établissement est situé, à destination d'une autre province;

(f) Le mot "aliments" comprend tout